

Réf: Dossier 171424

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASSAH-EXPRESS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEIERS 7 VILLA 167, A 20 M DE LA PHARMACIE DES
ALLES, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASSAH-EXPRESS »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES, DE BIEN ET DE MARCHANDISES, ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES, FOURNITURES DE BUREAUX, VENTE ET LIVRAISONS DES MATERIELS INFORMATIQUES, ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CAFEIERS 7 VILLA 167, A 20 M DE LA PHARMACIE DES
ALLES, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIBY KONAMBO VICTOR (GÉRANT), M
OUATTARA BAKARY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00571 du 25/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07200/GTCA/RC/2023 du 25/01/2023

